



N°1607

du 23
DECEMBRE
2022



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

FLAMBÉE DES PRIX DES DENRÉES DE BASE
10 millions d'euros de l'Union Européenne pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires (P.6)

PROCÉDURE DE PASSATION, D'EXÉCUTION ET DE RÈGLEMENT DES MARCHÉS PUBLICS
Lifting de l'ARMP qui devient l'ARCOP (P.4)

CHIFFRES D'AFFAIRES (P.7)
Les activités des services marchands ont bondi de 2,6% au 2^{ème} trimestre 2022

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (P.4)
11 ordonnances prises en temps de Covid 19 ratifiées

AÉROPORT INTERNATIONAL DE NIAMTOUGOU

P.3

Janvier 2023 pour le début de la réhabilitation avec un investissement de près de 2,2 milliards CFA

Cette date, c'est l'élément et c'est la promesse faite aux députés par le ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires au moment de faire passer le projet de loi d'orientation des transports (voté hier 22 décembre 2022). "Les travaux d'allongement de la piste et de réhabilitation des infrastructures ainsi que les taxiways de l'aéroport international de Niamtougou vont démarrer à compter de janvier 2023. Le processus d'indemnisation des populations impactées est finalisé et les concernés sont indemnisés", a annoncé Atcha-Dedji Affoh.

Un investissement de 2,2 milliards de francs Cfa est prévu. Le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Colonel Gnana Latta, a récemment détaillé que les travaux vont consister au rallongement de la piste de la plateforme d'une longueur de 2.500 mètres à 3.000 mètres, au renforcement des chaussées aéronautiques, à la clôture du périmètre et à la sécurisation de l'aérogare. La réhabilitation va ainsi accélérer le projet d'ouverture d'une ligne nationale avec la création d'une compagnie aérienne locale pour relier Lomé à Niamtougou...



Atcha-Dedji Affoh, Ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires

BUDGET 2023

P.7

1.957,9 milliards CFA en ressources et charges suivant les orientations du Gouvernement

Joyeux Noël à toutes et à tous

Littérature

132,8 millions € réclamés à Houellebecq pour plagiat du Sénégalais El Hadji Diagola

Le dossier opposant l'écrivain franco-sénégalais El Hadji Diagola à Michel Houellebecq avait été jugé irrecevable en mai dernier. Le tribunal de Paris renvoyait l'auteur et son avocat, estimant les éléments insuffisants pour une plainte en contrefaçon. Mais le conseil avait interjeté appel et une audience de plaidoiries se tiendra ce 15 février 2023. Rebond ou ultime sursaut?

D'un côté, les éditions Flammarion et Gallimard, et à leurs côtés Michel François Thomas, alias Michel Houellebecq. De l'autre El Hadji Diagola, décidé à ce que soit reconnue la contrefaçon de ses propres écrits par le romancier français. Une première plainte avait atterri sur le bureau du tribunal judiciaire de Paris en janvier dernier.

En 2015, le Franco-sénégalais faisait paraître Un Musulman à l'Élysée chez Edilivre. Or, cet ouvrage, il l'avait proposé en 2013 à Gallimard sous le titre La Chute des barbelés, mais ce dernier fut refusé dans un courrier classique. L'année suivante, même cause, mêmes effets avec Flammarion - les deux éditeurs appartenant à la même holding, Madrigall, depuis 2012.

Ce roman, qui parle de l'accès d'un musulman au pouvoir en France, évoque Jésus Christ au Moyen-Âge avec l'expiation des péchés de tous par le sacrifice d'un seul. Il aborde la dimension collective de la rédemption du peuple de dieu dans le christianisme. "Cela est repris et réécrit dans Soumission, le roman reprenant l'idée de la dimension collective de la rédemption du peuple de dieu dans le christianisme?", note le conseil du plaignant.

Quand en janvier 2015 sort alors Soumission, le jour même des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hypercacher, El Hadji Diagola s'agace et décide de passer par l'autopublication pour son livre. Mais n'en reste pas là.

Au mois de mai 2022, le tribunal estime que le dossier présenté n'est pas recevable. Me Jean-Baptiste Ngandomane, avocat de l'écrivain qui s'estime lésé, n'en revient pas. La défense de Houellebecq, assurée par Me Josée-Anne Benazeraf, avait rétorqué que 75 % des deux manuscrits opposés à celui de l'accusé seraient eux-mêmes passibles d'une action en contrefaçon.

Café littéraire

David Kpelly présente "La poétesse de Dieu"

L'écrivain togolais David Kpelly présente son roman La poétesse de Dieu ce samedi 24 décembre. Instant Café Fika à 15 heures. Sorti en mars dernier, le roman est considéré comme l'une des plus grandes parutions togolaises cette année. Il évoque les pérégrinations d'un prof de littérature réfugié au Mali en quête d'une de ses

les rues du Burkina Faso, ce roman est à la fois l'épopée d'une Gretchen tropicale et la radiographie d'une Afrique de l'Ouest à la dérive", selon la quatrième de couverture.

À travers l'enquête sur la jeune fille et les histoires personnelles des enquêteurs et des autres personnages, on assiste à un panorama des maux



élèves disparues.

"À Bamako, Alima Sallaye, brillante lycéenne et lectrice passionnée du "Faust" de Goethe, a disparu. Yao Aziawovivina, son ancien professeur de littérature, un réfugié togolais au Mali, se lance à sa recherche. Il est aidé par Zopiro Le Charognard alias Le Général du Christ, un milicien ivoirien en exil dans la capitale malienne, tour à tour évangéliste et vendeur de sextos, et Ras Targui, un ancien instructeur dans un camp djihadiste reconverti dans la police. Du régime répressif au Togo aux crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire, des ravages du terrorisme islamiste au Mali aux slogans antifrançais dans



qui minent l'Afrique de l'ouest aujourd'hui. Les régimes dictatoriaux, les crises sociopolitiques, le terrorisme islamiste, la radicalisation des jeunes, le sentiment anti-français, la corruption des mœurs..." a résumé l'auteur de l'ouvrage.

"La Poétesse de Dieu" est subdivisé en plusieurs chapitres. L'ouvrage est désormais disponible dans les rayons des librairies et sur les plateformes de vente en ligne des livres numériques. 24 euros en Occident et 15 000 CFA en Afrique.

David Kpelly est auteur de plusieurs recueils de nouvelles. Activiste togolais, il est l'un des blogueurs togolais le plus lu sur la toile.

Littérature

Imbolo Mbue, Prix littéraire "Les Afriques" 2022

L'autrice camerounaise Imbolo Mbue reçoit cette année le prix littéraire "Les Afriques" pour son livre "Pussions-nous vivre longtemps". Ce prix décerné chaque année par l'association La Cène Littéraire, rend hommage aux auteurs et autrices du continent et aux afro-descendants.

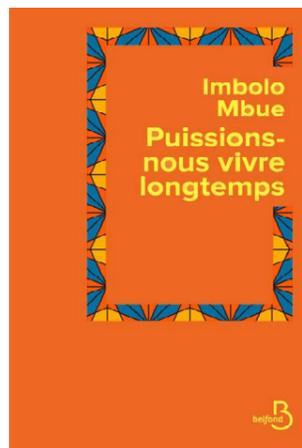
On s'y attendait quelque peu, Imbolo Mbue étant considérée

comme une romancière d'avenir, et elle avait déjà du succès aux États-Unis.

Publié sous le titre How beautiful we are puis traduit de l'anglais par Catherine Gibert, le roman raconte l'histoire du village fictif de Kosawa en proie à l'exploitation sanguinaire d'une compagnie pétrolière depuis plusieurs décennies.

Imbolo Mbue est née en 1982 à Limbé au Cameroun et s'est installée aux États-Unis en 1998. Devenue citoyenne américaine en 2014, elle a publié son premier roman Voici venir les rêveurs en 2016. En remportant le prix Les Afriques 2022, elle succède à Fiston Mwanza Mujila, Ayobami Adebayo et Elnathan John.

Depuis 2016, le prix Les Afriques récompense chaque année un auteur africain ou afrodescendant qui a produit une fiction qui "doit mettre en exergue une cause humaine, sociétale, idéologique, politique, culturelle, économique, ou même histo-



Liberté d'expression

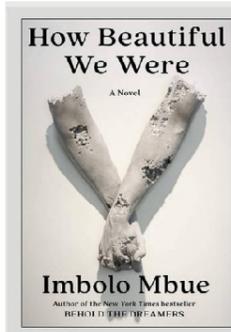
L'éditeur égyptien Khaled Lofty libéré après cinq ans de prison

Le créateur de la librairie et de la maison d'édition égyptienne Tanmia, Khaled Lofty, prix Voltaire 2019 de l'Union internationale des éditeurs, a été libéré le 19 novembre après avoir purgé une peine de cinq ans de prison pour divulgation de secrets militaires.

L'Union internationale des éditeurs (UIE) annonce mardi 20 décembre que l'éditeur et libraire Khaled Lofty, a été libéré le 19 novembre 2022 après avoir été condamné à une peine de cinq années de prison. Il avait été incriminé en 2018 puis emprisonné en avril 2019 pour avoir diffusé une traduction arabe de The Angel: The Egyptian Spy Who Saved Israel (Harper Collins, 2016) de l'auteur israélien Uri Bar-Joseph, ouvrage dans lequel le gendre de l'ex-pré-

sident égyptien Nasser est présenté comme un espion d'Israël.

L'UIE, qui exerçait depuis plusieurs années une pression sur le président égyptien Abdel Fattah el-Sissi pour sa libération, a salué la sortie de l'éditeur, et lui a souhaité, par la voix de sa présidente Kristenn Einarsson, "qu'il retrouve sa famille et se tourne vers l'avenir". L'UIE espère, à présent, que "le gouvernement égyptien pourra [...] améliorer la situation de la liberté d'expression par des changements législatifs clairs qui garantissent que les gens ne soient pas emprisonnés pour ce qu'ils écrivent ou publient". L'Union avait décerné son prix Voltaire 2019, qui récompense les défenseurs de la liberté d'expression et de publication, à l'éditeur égyptien.



rique, en rapport avec l'Afrique, ou avec sa diaspora".

La maison d'édition Flore Zoa rachète les droits de l'œuvre pour la zone Afrique francophone. L'association la Cène littéraire qui organise le prix Les Afriques, procède à une diffusion annuelle de 10 000 livres dans les collèges, lycées et universités africaines.

Le dernier lauréat était en 2021, Fiston Mwanza Mujila, auteur de La Danse du vilain, (Métallé 2020).

Les autres romans qui étaient en lice pour le prix Les Afriques 2022:

Les Aquatiques, Oswald Lewat (Les escales)

Cave 72, Fann Attiki (JC Lattès)

Les Étoiles les plus filantes, Estelle-Sarah Bulle (Liana Levi)

Les villages de Dieu, Emmelle Prophète (Mémoire d'encrier)

2019 : Elnathan John, Né un mardi, Métallé 2018

2020 : Ayobami Adebayo, Reste avec moi, Charleston 2019

AZIMUTS INFOS

Quelle est la différence entre les écrans AMOLED et LCD ?

Les fiches techniques des téléviseurs et des smartphones sont souvent bien obscures, notamment en ce qui concerne les technologies d'écran. Que se cache-t-il derrière les appellations AMOLED, LCD TFT ou IPS ? Voici nos explications.

Qu'il s'agisse de choisir un smartphone, un téléviseur ou un moniteur informatique, la qualité de l'écran est l'un des critères primordiaux. Connaître les différentes technologies est le meilleur moyen de faire une sélection en fonction de ses besoins et de son budget.

La technologie de l'écran AMOLED

L'écran AMOLED (Active-Matrix Organic Light-Emitting Diode) ou "matrice active Oled" reprend le principe technique de l'écran LCD au niveau du contrôle individuel des pixels mais en éliminant le rétroéclairage. Les cristaux liquides sont remplacés par des diodes électroluminescentes organiques qui produisent leur propre lumière sous l'effet d'un courant électrique. Ce type d'écran se caractérise par l'intensité de ses couleurs, la profondeur de ses noirs (car les pixels sont alors éteints) et le haut niveau de contraste.

Par ailleurs, l'absence de rétroéclairage réduit la consommation d'énergie par rapport à un écran LCD et permet de fabriquer des dalles dont la finesse est inférieure à 5 millimètres. Le temps de réponse étant très court (moins de 0,1 milliseconde), les dalles AMOLED ne produisent pas d'effet de rémanence et offrent une fluidité idéale pour les jeux vidéo.

Voilà pour les avantages, mais il y a aussi des inconvénients non négligeables. Les écrans AMOLED sont beaucoup plus chers à produire car il faut éviter toute présence d'humidité durant le processus de fabrication. De plus, leur durée de vie est encore largement perfectible (environ 40.000 heures) par rapport au LCD, notamment en raison de la dégradation des sous-pixels bleus.

Quelle est la différence entre un écran LCD TFT et IPS ?

Un écran LCD se compose de cellules emplies de cristaux liquides qui sont illuminés par un rétroéclairage tandis que des filtres se chargent de définir les couleurs. Chaque pixel d'un écran est composé de trois sous-pixels rouge, vert et bleu. Il existe deux catégories d'écran LCD :

"TFT ou thin film transistor ;

"IPS ou in-place switching.

La technologie TFT est très répandue dans les écrans informatiques, les téléviseurs et les terminaux mobiles. Elle repose sur une matrice de transistors en film mince et une électrode en oxyde d'indium-étain qui assurent le contrôle de la tension au niveau de chaque pixel, ce qui contribue à améliorer le temps de réponse et la stabilité de l'image. On parle d'écran à matrice "active".

La technologie IPS est une évolution du TFT qui a été introduite par la firme japonaise Hitachi en 1996. Elle utilise des cristaux liquides dont l'orientation varie pour bloquer ou laisser passer la lumière du rétroéclairage. Ce procédé permet d'améliorer l'angle de visibilité par rapport à un écran TFT mais aussi de réduire la consommation d'énergie. Par ailleurs, les écrans LCD IPS offrent des blancs plus éclatants et des couleurs plus vives que les TFT.

Un écran indiquant seulement la mention LCD utilise la technologie TFT tandis qu'un écran IPS mentionnera cette technologie dans sa description.

Au final, si la technologie AMOLED est supérieure au LCD, son coût encore prohibitif est, pour le moment, le principal frein à son expansion. Quelques modèles de smartphones et tablettes haut de gamme utilisent des écrans AMOLED. Du côté des téléviseurs, hormis chez LG, peu de fabricants s'engagent résolument sur le marché de l'Oled. La technologie LCD a encore de beaux jours devant elle.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA

AÉROPORT INTERNATIONAL DE NIAMTOUGOU

Janvier 2023 pour le début de la réhabilitation avec un investissement de près de 2,2 milliards CFA

Late Pater

Cette date, c'est l'élément et c'est la promesse faite aux députés par le ministère des transports routiers, aériens et ferroviaires au moment de faire passer le projet de loi d'orientation des transports (voté hier 22 décembre 2022). «Les travaux d'allongement de la piste et de réhabilitation des infrastructures ainsi que les taxiways de l'aéroport international de Niamtougou vont démarrer à compter de janvier 2023. Le processus d'indemnisation des populations impactées est finalisé et les concernés sont indemnisés», a annoncé Atcha-Dedji Affoh.

Un investissement de 2,2 milliards de francs Cfa est prévu. Le

directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), Colonel Gnama Latta, a récemment détaillé que les travaux vont consister au rallongement de la piste de la plateforme d'une longueur de 2.500 mètres à 3.000 mètres, au renforcement des chaussées aéronautiques, à la clôture du périmètre et à la sécurisation de l'aérogare. La réhabilitation va ainsi accélérer le projet d'ouverture d'une ligne nationale avec la création d'une compagnie aérienne locale pour relier Lomé à Niamtougou. Les travaux annoncent également une dynamisation prochaine des activités extra aéronautiques.

L'aéroport international de Niamtougou a été mis en service



en 1981 et l'aérogare inauguré en janvier 1997. Jusqu'ici, ses princi-

pales caractéristiques sont : une piste de 2.500 m accessible aux avions de types DC 10-30, un parking avions de 4 postes, un aide à l'atterrissage (approche et navigation aérienne moderne en plus d'un radar secondaire), une structure de traitement du fret aérien. L'essor de cet aéroport s'est trouvé très vite confronté à la vétusté des in-

frastructures et équipements. D'où la décision de lui permettre de redonner une vitalité économique plus accrue à la région septentrionale, qui passe par sa mise aux normes OACI.

Quelques jours plus tard, c'est l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé qui devra faire un nouveau pas. En effet, à l'issue

d'un avis à manifestation d'intérêt pour la sélection de partenaires pour la construction d'un hôtel de l'aéroport, onze (11) partenaires ont soumis des offres. Après analyse de ces offres, sept (7) partenaires investisseurs avaient été retenus ; la société aéroportuaire (SALT) leur a soumis un dossier d'appel d'offres pour recueillir leurs propositions techniques et financières dans le cadre du financement, la construction et l'exploitation de cet hôtel de l'aéroport. «Les offres techniques et financières sont attendues le 28 février 2023 à 10 heures au plus tard», fait-on savoir.

Situé en pleine agglomération, l'aéroport de Lomé est actuellement dans un processus de délocalisation. Pour cela, le site de construction d'un nouvel aéroport, d'une superficie de six mille (6.000) hectares, a été identifié à Gbatopé dans la préfecture de Zio ; les travaux relatifs à sa sécurisation notamment les levées parcellaires et la délimitation ont déjà démarré. On projette la clôture dudit site.

RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Double financement au profit du Togo

Late Pater

176 millions de dollars US du FAD pour 6 pays (deuxième phase (P2-P2RS)). Ils sont six (6) pays à bénéficier du deuxième projet du Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) : le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Le projet bénéficiera également à trois (3) organisations intergouvernementales du Sahel et de l'Afrique de l'ouest que sont l'Agence panafricaine de la Grande muraille verte (APGMV), la Commission Climat pour la région du Sahel (CCRS) et le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Le 15 décembre 2022, le Conseil d'administration du Fonds africain de dé-

veloppement (FAD) a donné son feu vert à l'octroi d'un financement de 176 millions de dollars américains pour mettre en œuvre le P2-P2RS et améliorer ainsi les conditions de vie et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, par l'augmentation de la production agricole et des revenus, la création d'emplois, le développement des chaînes de valeur agro-pastorales et halieutiques, la promotion de l'entrepreneuriat et l'amélioration de

la nutrition. Il est aussi attendu des co-financements prospectifs du Fonds Canada-Banque africaine de développement pour le climat (CAFC) de 21,8 millions de dollars et de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) de 31,63 millions de dollars (20 milliards de francs Cfa). Le Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS), qui amorce sa deuxième phase (P2-P2RS), a pour objectifs d'accroître durablement la productivité et les revenus tirés des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; de renforcer les capacités d'adaptation des populations aux aléas climatiques et de contribuer à l'atténuation des effets des changements climatiques. Il entend, par exemple, apporter des répon-

hel. De façon globale, le projet permettra d'augmenter les productions végétales de 83 000 à 135 000 tonnes, animales (de 68 000 à 86 400 tonnes) et piscicoles (de 15 000 à 20 000 tonnes) et les revenus des bénéficiaires de 906 à 1135 dollars par habitant ; de créer 50 000 emplois (dont 50% pour les femmes) ; d'augmenter le volume des échanges intra-régionaux de produits agricoles de 330 000 à 430 000 tonnes ; de réaliser une séquestration supplémentaire de carbone de 11 millions de tonnes et une augmentation de 30% de l'utilisation des alertes climatiques par les populations sahéliennes. Le P2-P2RS ciblera les ménages les plus vulnérables, comme les petits producteurs agricoles, les éleveurs, les agropasteurs et les pêcheurs artisanaux, en tenant compte des spécificités liées



Le 1er projet du P2RS a permis d'augmenter la production de riz (photo BAD)

ses à des vecteurs de fragilité sociale, au premier rang desquels la pauvreté, les conflits entre agriculteurs et éleveurs, le chômage des jeunes et des femmes, la malnutrition infantile, les déplacements forcés. Le projet va permettre d'enclencher une approche et des actions transformatrices, à même de renforcer la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de 97 communes transfrontalières des 6 pays du Sa-

au genre, à l'âge et aux vulnérabilités (populations déplacées), et touchera directement 1,38 million de personnes dont 692 000 femmes et 5,69 millions de personnes de façon indirecte. Côté Togo, les bénéficiaires des actions du P2-P2RS sont estimées à 408 847 personnes. Le projet va aider à restaurer 5 000 ha de terres agricoles et 90 000 ha de pâturages, 400 km de pare-feu et de cou-

(suite à la page 6)

LOTÉRIE NATIONALE TOGOLAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 5.000.000.000 FCFA
RCCM TG-LFW-01-2022-M-07761

Lomé, le ...21...DEC...2022.....



COMMUNIQUE

La Loterie Nationale Togolaise informe son aimable clientèle et les clients spéciaux, que la clôture de la prise des enjeux, des tirages du Loto Kadoo N° 731 du vendredi 23 décembre 2022 et du LOTO Sam N° 287 du samedi 24 décembre 2022, est fixée à 09 heures.

Le paiement des gains se fera après les tirages.

La LONATO vous remercie pour votre aimable compréhension et vous souhaite un joyeux Noël !

LA DIRECTION GENERALE



PROCÉDURE DE PASSATION, D'EXÉCUTION ET DE RÈGLEMENT DES MARCHÉS PUBLICS

Lifting de l'ARMP qui devient l'ARCOP

F. Woussou

En application des directives n° 4 et n° 5 du 09 décembre 2005 de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) régissant les procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, d'une part, et instaurant le contrôle et la régulation des marchés publics et des délégations de service public d'autre part, le Gouvernement togolais avait adopté le 30 juin 2009, la loi n° 2009-013 relative aux marchés publics et délégations de service public. Mais après plusieurs années d'application de la loi, certaines insuffisances ont nécessité la relecture de ces textes qui a abouti à une nouvelle loi votée par l'Assemblée nationale le 31 décembre 2021.

Une autre loi relative aux contrats de partenariats public-privé, votée le même jour, les décrets du 06 juillet 2022 portant code des marchés publics et le décret qui transforme l'ARMP en ARCOP, qui voit ses compétences étendues aux PPP, ont parachevé les réformes du secteur. Selon le Gouver-

nement, ces dispositions innovantes, visent essentiellement à favoriser une meilleure gestion des acquisitions, une célérité des procédures, un renforcement des bases du climat des affaires et une amélioration de la consommation optimale des crédits budgétaires.

Au niveau du cadre institutionnel, l'ARMP devient l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) et voit ses compétences étendues aux PPP ; elle est rattachée à la Présidence de la République ; la DNCMP devient la Direction nationale du contrôle de la commande publique (DNCCP) et voit ses compétences étendues aux PPP ; la commission de passation des marchés publics est remplacée par une cellule de gestion des marchés publics (CGMP) comprenant obligatoirement un expert ou spécialiste en passation des marchés (SPM) ; la création d'une unité de partenariat public-privé, rattachée à la Présidence de la République et dont la mission est de servir d'organe de conseil et d'appui aux autorités contractantes ; l'institution d'un observatoire économique de la commande publique chargé de ras-



Aftar Touré, D.G. par intérim de l'ARCOP

sembler et d'analyser les données relatives aux aspects et techniques de la commande publique.

En ce qui concerne les délais de passation des marchés publics, ils ont été considérablement réduits pour permettre plus d'efficacité dans la passation et la consommation des crédits d'investissement. « Ainsi, le délai moyen de passation des marchés qui était de 180 jours est passé à 90 jours ; Le délai de recours est réduit de 15 jours ouvrables à 7 jours calendaires pour la contestation

des résultats ; ce délai est de 10 jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres pour les contestations de procédure ; Le délai de contrôle est passé de 15 jours calendaires à 7 jours calendaires à compter de la date de délivrance de l'accusé de réception. Le délai de traitement des recours au niveau de l'ARCOP est également réduit et passe de 30 jours calendaires à 15 jours calendaires à compter de la réception des informations complémentaires », informe le Directeur par

intérim de l'ARCOP, Aftar Touré.

En ce qui concerne le mode de passation et le régime des marchés particuliers, on assiste aux changements ci-après : L'Introduction de nouveaux modes de passation de marchés (offre spontanée, dialogue compétitif, sélection des consultants individuels) ; la définition du régime des marchés particuliers (contrat de gestion et d'entretien par niveaux de service (GENIS) et marché d'innovation) ; la réglementation des accords-cadres. Le taux de la redevance de régulation subit également des modifications : Réduction du taux de la redevance de régulation des marchés publics qui passe de 1,5% à 0,75% du montant hors taxes des marchés approuvés ; Affectation d'une quote-part de la redevance au financement des activités de contrôle et de passation ; La redevance est dorénavant due, quelle que soit la source de financement.

Selon Aftar Touré, la réforme renforce aussi la professionnalisation du secteur de la commande publique. Ainsi, les membres de la cellule de gestion des marchés publics sont exclu-

sivement dédiés à cette fonction ; les membres des organes de gestion (PRMP, CGMP et CCMP) doivent répondre à un profil défini dans les domaines juridique, technique, financier, économiques ou des marchés publics ; Obligation assignée à l'ARCOP d'œuvrer pour la professionnalisation des acteurs. Il est exigé le recours à la dématérialisation pour simplifier et accélérer les procédures à travers l'affirmation de la possibilité de passation des marchés publics et de gestion du contentieux à travers les moyens de communication électroniques. Les textes comportent aussi d'autres innovations majeures relatives à : l'introduction de la notion « d'offre économiquement la plus avantageuse » dans les règles d'attribution des marchés publics ; la possibilité donnée à l'ARCOP de sanctionner les agents publics ; la consécration de nouveaux principes fondamentaux de la commande publique tels que : Intégrité, rationalité et modernité des procédures ; Respect des normes environnementales, sociales et de développement durable, notamment la prise en compte de l'accessibilité universel.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

11 ordonnances prises en temps de Covid 19 ratifiées

F. Woussou

Au mois de mars 2020, le Togo a été touché par la crise sanitaire du coronavirus (COVID-19). La riposte face à cette pandémie amène à la prise et à la mise en œuvre de mesures urgentes et diligentes fortes, voire drastiques pouvant impacter, d'une part, les droits et libertés individuels et collectifs, d'autre part, la vie sociale, économique et culturelle du pays. Ainsi, il a été adopté, conformément à l'article 86 de la constitution, la loi n° 2020-005 du 30 mars 2020 portant habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnances. Prévue pour une durée de six (6) mois à compter du 16 mars 2020, elle a été renouvelée 4 fois.

Les ordonnances prises en conseil des ministres, après avis de la Cour constitutionnelle, devaient faire l'objet de projets de loi de ratification soumis à l'Assemblée nationale dans les quatre-vingt-dix (90) jours après la fin de la période d'habilitation. C'est ainsi que 11 ordonnances viennent d'être habilitées par la représentation nationale pour leur conférer d'une part, une valeur législative et d'autre part, à les intégrer dans l'ordonnancement juridique du Togo.

Il s'agit de : ordonnance n° 2020-001 du 05 mai 2020 portant dérogation à la loi ; n° 2011-018 du 24 juin 2011 portant statut de la zone franche industrielle ; ordonnance n° 2020-002 du 11 mai 2020 portant création d'un fonds de concours de riposte et de solidarité Covid-19 ; or-



Malick Natchaba, Ministre Secrétaire Général du Gouvernement

donnance n° 2020-003 du 03 juillet 2020 portant prorogation des mesures relatives à la gestion de la Covid-19 prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ; ordonnance n° 2020-004 du 03 juillet 2020 relative aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ; ordonnance n° 2020-005 du 30 juillet 2020 portant loi de finances rectificative pour la gestion 2020 et relative aux mesures d'accompagnement d'ordre fiscal et douanier liées à la pandémie du coronavirus (Covid-19) ; ordonnance n° 2020-006 du 14 août 2020 portant prorogation des mesures relatives à la gestion du coronavirus (Covid-19) prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ; ordonnance n° 2020-007 du 26 août 2020 portant loi de finances rectificative, gestion 2020 ; ordonnance n° 2020-007 bis du 03 octobre 2020 déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'ur-

gence ; ordonnance n° 2021-001 relative à la présentation d'une preuve de vaccination contre la Covid-19 pour accéder aux bâtiments administratifs ; ordonnance n° 2022-001 portant abrogation des articles 14, 15 et 16 de la loi n° 91-11 du 23 mai 1991 fixant le régime des pensions civiles et militaires de la caisse de retraite du Togo et de la loi n° 2011-005 du 21 février 2011 portant suspension de l'allocation de départ à la retraite ; ordonnance n° 2022-002 instituant une allocation de départ à la retraite au profit des fonctionnaires civils et militaires.

Le ministre des Droits de l'Homme et des relations avec les institutions de la République a avoué qu'à la pratique, la situation n'était pas simple d'autant que les dernières ordonnances prises au Togo dataient des années 1970. Ceci a expliqué les tâtonnements et les recadrages de la Cour Constitutionnelle de Mars à Juin 2020. Un ca-

dre général de l'état d'urgence existe désormais au Togo via l'ordonnance n° 2020-007 bis du 03 octobre 2020 déterminant les conditions de mise en œuvre de l'état d'urgence.

Pour Christian Trimua, cette période a été un moment de dialogue entre les institutions. « **L'Assemblée nationale a fait confiance au Président de la République, qui s'est appuyé sur son équipe Gouvernementale avec un arbitre consultant qu'est la Cour Constitutionnelle. Ça été le moment où nous avons le plus dialogué avec la Cour Constitutionnelle. Ça été un temps de démocratie formidable. La Cour Constitutionnelle a publié les décisions censurées et le Gouvernement les a reprises et corrigées, notamment sur l'ordonnance sur l'accès aux établissements publics et sur d'autres également** », a-t-il indiqué, informant que des compatriotes Togolais avaient saisi la chambre administrative de la Cour suprême en matière de recours



Mme Yawa Tségan, Présidente du Parlement

pour excès de pouvoir pour contester les ordonnances du Gouvernement. C'est la preuve que les Togolais utilisent les leviers démocratiques qui existent. De même, le Togo a servi d'exemple pour beaucoup de pays qui ont repris, à la virgule près, les ordonnances pour passer cette période de Covid, d'autant que les ordonnances ont été transmises au Conseil des droits de l'homme à Genève, à la Com-

mission des Droits de l'homme de l'Union africaine.

La Présidente de l'Assemblée nationale a remercié le gouvernement pour la collaboration excellente pendant cette période. Les couloirs d'informations ont été utilisés, l'Assemblée nationale a été régulièrement tenue informée de la quintessence des ordonnances. « **Je pense qu'ensemble nous pouvons rendre grâce à Dieu pour la protection dont notre pays et rendre hommage au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, qui dès les premiers cas de la covid-19, n'a pas lésiné sur les moyens, a pris des mesures urgentes et courageuses pour qu'aujourd'hui nous nous retrouvons ici par la grâce de Dieu, ensemble pour faire ces ratifications. Puisse Dieu continuer de protéger notre nation** », a dit Yawa Tségan.



Une vue partielle des députés au Parlement

FOOTBALL/CM

Dr Patrice Motsepe : " Notre objectif c'est qu'une nation africaine remporte la Coupe du Monde de la FIFA "

Le Président de la Confédération Africaine de Football (" CAF ") a indiqué mercredi que l'Afrique s'inspire des performances des cinq équipes nationales africaines qui ont participé à la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022.

Hervé A.

La CAF est particulièrement enthousiasmée par les victoires historiques du Maroc et sa qualification pour les demi-finales de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022, ainsi que par les performances impressionnantes du Sénégal, du Cameroun, de la Tunisie et du Ghana.

"Les 54 pays africains membres de la CAF sont extrêmement fiers et inspirés par les victoires et les succès des cinq nations africaines qui ont représenté la CAF à la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. Nous sommes également particulièrement fiers de la qualification historique du Maroc pour les demi-finales de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022. C'est la première fois dans l'histoire de la Coupe du Monde de la FIFA qu'une nation africaine se qualifie pour les demi-finales. Je tiens à exprimer notre profonde gratitude aux joueurs (Les Lions de l'Atlas), à

l'équipe technique, à la Fédération Royale Marocaine de Football sous la direction remarquable du Président Fouzi Lekjaa, au peuple marocain et à Son Altesse Royale le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste. Notre objectif de faire en sorte qu'une nation africaine remporte la Coupe du Monde de la FIFA est vivant et à portée de main", a déclaré le président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe.

La CAF tient également à remercier la FIFA et son président Gianni Infantino, ainsi que l'émir du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamin Bin Hamad Al Thani, le gouvernement et le peuple du Qatar pour avoir organisé et accueilli la meilleure Coupe du Monde de la FIFA.

"Nous faisons des progrès significatifs pour faire en sorte que le football africain soit autonome et compétitif à l'échelle mondiale, a-t-il ajouté. Cela se reflète en partie dans les performances exceptionnelles du Maroc, du Sénégal, du Cameroun, de la Tunisie et du Ghana lors de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar



2022. Nous continuerons d'investir dans le football scolaire, les académies de jeunes pour garçons et filles et les infrastructures et installations de football. La CAF s'engage également à améliorer la qualité des entraîneurs, des entraîneurs, des arbitres et du football dans chacune des 54 associations membres de la CAF. La mise en œuvre des meilleures pratiques mondiales en matière de gouvernance, d'audit et d'administration porte ses fruits alors que des discussions mutuellement bé-

néfiques ont lieu avec nos sponsors, partenaires et investisseurs financiers. Nous faisons également de bons progrès sur la Super Ligue africaine et des annonces à cet égard seront faites en temps voulu. Nous continuerons à utiliser le football comme un outil pour unir les personnes de différentes races, ethnies et origines religieuses et pour contribuer à améliorer les conditions socio-économiques et de vie de tous."

CLASSEMENT FIFA

Le Brésil tient bon, le Maroc et le champion font un bond

Si la Coupe du Monde de la FIFA 2022 a couronné un nouveau champion, l'Argentine (2ème, plus 1), c'est le Brésil (1er, -) qui trône en tête du dernier Classement Mondial FIFA/Cola-Cola de l'année civile. La Selecao devance d'un rien l'Albiceleste qui aurait pu passer devant son rival sud-américain si elle avait battu la France (3ème, plus 1) en finale sans avoir eu recours à une séance de tirs au but.

Finalistes malheureux, les Bleus

ont certes perdu leur titre, mais ils retrouvent le podium de la hiérarchie mondiale. La Belgique (4ème, moins 2) en tombe, faute d'avoir pu atteindre la phase à élimination directe de l'épreuve reine. L'Angleterre (5ème, -) complète le Top 5.

En parvenant à se hisser dans le dernier carré, la Croatie (7ème, plus 5) et le Maroc (11ème, plus 11) réalisent de spectaculaires bonds au classement. Les Lions de l'Atlas signent même la "Progression de l'Année" en ayant récolté pas moins de 142 points au cours des 12 der-

niers mois. Les Lions de l'Atlas de Walid Regragui ont tout simplement gagné 11 places et sont onzièmes (1672,35).

Autres équipes à qui la Coupe du Monde a plutôt souri, l'Australie (27ème, plus 11) et le Cameroun (33ème, plus 10) grimpent de 11 et 10 rangs respectivement. Victorieuse de l'Argentine en phase de groupes, l'Arabie Saoudite (49ème, plus 2) intègre le Top 50, tout comme le Burkina Faso (50ème, plus 4).

Le Togo est toujours classé 35e sur le plan Africain et 127e mondial.

Sans jouer un match international depuis novembre 2022, le Togo n'a pas perdu ni gagné de points.

Enfin, s'il l'on compare avec le Classement Mondial de décembre 2021, on remarque que sept équipes ont progressé de 10 places ou plus au cours de l'année 2022 : la Gambie (126ème, plus 24), le Maroc (11ème, plus 17), le Costa Rica (32ème, plus 17), le Cameroun (33ème, plus 17), la Guinée Équatoriale (98ème, plus 16), l'Indonésie (151ème, plus 13) et Cuba (168ème, plus 11).

TENNIS

Nadal laisse planer le doute sur la suite de sa carrière

Rafael Nadal a entretenu les doutes autour de la poursuite de sa carrière au-delà de la saison 2023. L'Espagnol de 36 ans craint d'être rattrapé par son corps et les blessures.

Les passionnés de tennis vont devoir s'habituer à ne plus voir Roger Federer sur le circuit ATP. Il va aussi falloir petit à petit accepter de moins profiter de Rafael Nadal sur les courts. A 36 ans, le joueur de tennis a ouvertement abordé la question de sa retraite auprès de la Cadena Ser ce mercredi. Entre sa vie de famille, il est devenu papa en 2022, et les pépins physiques, l'actuel deuxième joueur du classement mondial ne sait pas combien de temps il pourrait encore évoluer au plus haut niveau.

"Je ne sais pas, je ne sais pas ce qui peut arriver demain. Mais je sais que je suis quand même content de faire ce que je fais, a estimé l'homme aux 22 titres en Grand Chelem. J'ai hâte de commencer une nouvelle saison. Ensuite, le physique, la tête et les résultats



auront leur importance. Je suis un compétiteur et j'aime ça. Les gens pensent que je suis obsédé par la victoire et la victoire. Mais non, je suis obsédé par la compétition."

Pas forcément inquiet à l'idée de raccrocher, 'Le Taureau de Manacor' a toutefois reconnu qu'il n'y avait pas trop pensé à ce qu'il ferait ensuite. Mais les nombreuses activités annexes, aussi bien professionnels que personnels, le tiendront occupé.

"Je pense que dans ma vie, j'ai toujours été heureux aussi en-dehors du tennis. Heureusement, j'ai de nombreux projets dont je peux profiter et que je peux vivre à l'avenir, a encore estimé. Je n'ai pas peur. Tous les changements ont un impact et il faut le respecter. Mais ce n'est pas quelque chose qui me fait peur."

Heureux d'avoir vu un compatriote, Carlos Alcaraz, prendre le relais tout en haut du classement

ATP, Rafael Nadal a aussi tenu à rappeler ses ambitions pour ce qui constituera la dernière étape de sa carrière sur le circuit. Peu importe le nombre d'années qu'il a encore dans les jambes, l'Espagnol se battra pour gagner des titres. A l'Open d'Australie, où il fait de Novak Djokovic un "candidat évident" pour la victoire finale. En Coupe Davis, surtout, où la nomination de David Ferrer comme capitaine de l'Espagne pourrait bien le motiver en 2023.

"Vient une autre époque avec David. Nous avons beaucoup partagé. Concernant la Coupe Davis, je suis conscient que j'ai peu d'options, mais dans mon monde idéal, j'aimerais la jouer une dernière fois et dire au revoir, a enchaîné Rafael Nadal. Mais il y a un calendrier et je ne sais pas ce qui va se passer. Le fait de jouer en Espagne, avec une équipe très complète, est motivation supplémentaire. La motivation de jouer pour mon pays a toujours été maximale. Mais les années passent."

BREVES

Le Kenya doublement sanctionné

La liste s'allonge encore. L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) a annoncé que la marathonnienne Diana Chemtai Kipyokei était sanctionnée d'une suspension de six ans pour infractions aux règles antidopage. Sans grande surprise, la jeune femme âgée de 28 ans porte les couleurs du Kenya, pays désormais seul en tête pour le nombre de cas de dopage parmi son élite d'athlètes.

Victorieuse du Marathon de Boston en 2021, elle avait été sanctionnée en octobre dernier à titre provisoire. Sa suspension est aujourd'hui confirmée. Diana Chemtai Kipyokei est coupable d'avoir utilisé un produit interdit depuis le mois de janvier dernier, la triamcinolone. Elle est également sanctionnée pour avoir présenté, pour sa défense, des faux documents médicaux.

Les cas de dopage venant souvent par lots dans l'athlétisme kényan, l'AIU a également annoncé la suspension pour cinq ans de la marathonnienne Purity Cherotich Rionoripo. Victorieuse du Marathon de Paris en 2017, elle a été convaincue de dopage au furosémide, un diurétique interdit. La lourdeur de sa suspension est justifiée, comme sa compatriote, par l'utilisation de faux documents.

Menacé d'être suspendu par World Athletics, l'athlétisme kényan a échappé au pire en novembre dernier, le Conseil de l'instance ayant opté pour la clémence après la promesse du gouvernement d'investir cinq millions de dollars par an, au cours des cinq prochaines années, pour financer la lutte contre le dopage.

World Athletics dévoile ses règles

Très tendance, en ces derniers jours de l'année. A moins de 600 jours de l'événement, World Athletics a dévoilé mardi 20 décembre le processus de qualification pour les épreuves d'athlétisme aux Jeux de Paris 2024. Comme pour les Jeux de Tokyo 2020, puis les Mondiaux 2022 à Eugene (Etats-Unis), il se présente comme un mélange en deux parts égales de minima (50 % des places) et de position au classement mondial (50 %).

La course à la qualification commencera pour les épreuves individuelles le 1er juillet 2023. Elle se terminera le 30 juin 2024. Mais elle a débuté le 1er novembre pour le marathon, et ouvrira le 31 décembre 2022 pour le 10 000 m, la marche, les relais et les épreuves combinées (décathlon et heptathlon). Au total, l'athlétisme attribuera 1 810 places (905 femmes et 905 hommes) pour les 48 épreuves inscrites au programme des Jeux de Paris 2024 (23 hommes, 23 femmes, un relais 4x400 m et une épreuve de marche mixtes).

Pour rappel, le 50 km marche a disparu du paysage, remplacé par un 35 km par équipes mixtes (un homme, une femme). Pour les relais, la principale épreuve de qualification, les Mondiaux de la discipline, se déroulera en mai ou juin 2024 à Nassau, aux Bahamas. Chaque pays pourra inscrire au maximum trois athlètes par sexe et par épreuve individuelle.

Une médaille d'or change de mains

Plus de dix ans après les faits, une médaille des Jeux de Londres 2012 va changer de mains. Elle est en or. L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU) a annoncé que la Russe Natalya Antyukh (photo ci-dessus), championne olympique sur 400 m haies dans la capitale anglaise, a été déchue de son titre.

Sanctionnée à titre provisoire en octobre dernier pour des faits de dopage, la Russe avait vu tous ses résultats annulés entre juillet 2012 et juin 2013, mais elle disposait d'un délai de deux mois pour faire appel. Le délai est désormais passé sans qu'elle ait contesté la sanction. La médaille d'or du 400 m haies reviendra donc à l'Américaine Lashinda Demus.

Les médailles d'argent et de bronze seront attribuées respectivement à la Tchèque Zuzana Hejnová et la Jamaïcaine Kaliese Spencer. Natalya Antyukh était déjà sous le coup d'une suspension de quatre ans. Cette nouvelle sanction, relative à l'année 2012, est le résultat d'une analyse des données du laboratoire de Moscou, que les autorités russes avaient tenté de manipuler. Championne du monde en 2011, Lashinda Demus a mis un terme à sa carrière en 2016.

FLAMBÉE DES PRIX DES DENRÉES DE BASE

10 millions d'euros de l'Union Européenne pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires

F. Woussou

Le Togo vient de bénéficier d'une aide de 6,5 milliards de l'Union européenne (UE), la quote-part du pays en lien avec les 600 millions d'euros de l'UE pour financer l'aide alimentaire humanitaire immédiate, la production alimentaire et la résilience des systèmes alimentaires dans les pays les plus vulnérables d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) fragilisés par la crise sanitaire du COVID-19 et dont la situation se trouve aggravée par l'impact de la guerre en Ukraine.

Selon l'UE, cette nouvelle allocation sera mise en œuvre au Togo en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 3,2 millions d'euros), le Programme alimentaire mondial (PAM, 4,5 millions d'euros) et l'Agence française de développement (AFD, 2,3 millions d'euros) et servira à appuyer les différentes actions entreprises par le gouvernement togolais pour renforcer la production agricole en soutenant notamment les petits agriculteurs. «L'appui de l'Union européenne permettra aux partenaires précités de développer l'alimentation scolaire basé sur la production locale, de renforcer l'accès aux engrais et semences certifiées à des

petits producteurs de maïs, riz et maraichers (dont 50% de femmes) dans les régions de Savanes, Kara et l'Est de la région Maritime, et enfin, de renforcer les capacités d'organisation des femmes entrepreneures dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles ainsi que les services de contrôle de qualité et de certification des semences et des engrais au Togo», lit-on dans un communiqué.

Pour la Délégation de l'Union



Déchargement des eaux argillifères en mer à Kpémé

européenne au Togo, il s'agit de renforcer la résilience des systè-

mes alimentaires dans le pays, dans cette période marquée par

une flambée des prix des produits agroalimentaires à l'échelle mondiale.

En effet, l'agression russe en Ukraine a entraîné des perturbations dans les circuits d'approvisionnement des produits agricoles et des engrais. La sécurité alimentaire des populations, déjà fragilisées par la crise sanitaire du COVID-19, se trouve aggravée par l'impact de cette guerre. «Au Togo, les conséquences se font sentir par la hausse des prix des produits de première nécessité comme le riz, le maïs, le sucre, l'huile, les farines de

blé, etc. En même temps, les intrants agricoles, notamment les engrais, ont connu une hausse des prix de 30% en moins d'une année, rendant difficile leurs accès, particulièrement aux petits producteurs agricoles», relève-t-on.

Pour Joaquin Tasso Vilallonga, ambassadeur de l'Union européenne au Togo, cette allocation extraordinaire est un nouveau témoignage de la solidarité de l'Union européenne avec le Togo et notamment avec les populations les plus vulnérables.

FÊTE DE NOËL

Pourquoi et quoi offrir aux enfants ?

Dans quelques heures c'est Noël. Un moment de fête et de joie pour les enfants parce que c'est la période de l'année où ils ont droit à un cadeau. Mais qu'est ce qu'il faut offrir à son enfant (fille et garçon) ? C'est une question que se pose la plupart des parents qui parfois laissent les enfants

Etonam Sossou

Mardi 22 décembre 2022, il est 8h30, l'étalage de jouets de Honora aux abords du marché de Totsi est bien fourni pour accueillir les clients. Quelques minutes plus tard deux dames, mamans d'enfants en bas-âge sont venues acheter des jouets. Elles souhaitent acheter des jeux vidéo pour les garçons, une poupée et un piano pour les filles.

Quand la revendeuse leur propose des jouets de guerre elles affichent un non catégorique. «Nous avons la responsabilité d'apprendre à nos enfants qu'aucun problème ne se règle par la violence. Enseignons à nos enfants que les armes les plus puissantes sont l'intelligence et le dialogue. On ne peut pas d'un côté leur dire que c'est mal de faire la guerre, leur inculquer des principes de non-violence et, de l'autre, les

laisser se battre avec des kalachnikovs en plastique !», s'indigne Odile l'une des mamans. Et, à sa copine de renchérir : « Jouer avec un pistolet à billes revient à jouer avec des balles : ça fait mal. Jouer au paintball ou au laser Game, c'est reproduire des combats. Par contre les jeux vidéo stimulent l'intelligence de l'enfant. Une fille peut apprendre à prendre soin d'un bébé avec sa poupée ou s'intéresser à la cuisine avec certains jouets. Et, c'est là que nous trouvons l'intérêt de les leur offrir chaque fois que l'occasion se présente».

Un pu plus loin au carrefour Limousine, Lasse profite de sa pause-déjeuner pour acheter des jouets à ses deux garçons. Il choisit un char de guerre et un pick up. comme l'aurait souhaité ses enfants.. «Mon fils aîné a toujours affirmé qu'il voudrait embrasser plus tard le métier de militaire. L'année passée il a eu un pistolet à eau et à billes cette fois ce sera un chars. Pour moi c'est juste un jouet je ne crois que a aura des incidences sur son comportement dans l'avenir. La preuve mes parents m'ont aussi offert des jouets armes dans mon enfance mais aujourd'hui je ne suis pas devenue une personne

violente », explique le père de famille, informaticien dans une société de la place.

Les jouets de guerre n'ont pas forcément bonne réputation. Preuve à l'appui, certaines maisons de fabrication ont pris la décision de retirer sur le marché les imitations jugées trop réalistes. Ainsi, plusieurs parents, interrogés sont froids à l'idée de donner des jouets de guerre à leurs enfants.

«Le cadeau de Noël établit un contrat social entre l'enfant et le donateur » : Achille Sodegla, enseignant vacataire à l'Université d'Abomey Calavi

Les cadeaux que nous faisons aux enfants en période de fin d'année plus précisément à Noël s'apprécient sous trois angles. En science sociale nous ne parlons pas de cadeau mais de don. La théorie de Marcel Boz estime que le don établit une sorte de réciprocité en la personne à qui vous faites un don et suppose que d'une manière ou d'une autre, vous aurez le retour soit par cette même personne soit par une tierce personne. Et c'est ça qui révèle la valeur anthropologique des dons que nous faisons pour les fêtes de fin d'année. La valeur du don peut être matérielle

mais ça peut revenir sous une autre forme. La deuxième chose c'est l'aspect identitaire qui enfonce la culture et qui est en lien avec la théorie de Marcel Boz. Parce que le contrat social que ce don établit entre la personne à qui nous faisons le don entraîne un aspect identitaire. Ne pas le faire chaque année par exemple on se sentirait un peu gêné ou en face d'une redevabilité envers cette personne. Et puis que beaucoup le font, cela rentre dans nos habitudes.

Ensuite ce qui touche l'enfant qui ne reçoit pas de cadeau ce sont les questions psychologiques qui relèvent du psychosocial. S'il est privé de don pendant que tout le monde en reçoit il se sent frustrer, isoler et n'est plus en interaction avec ses amis. L'enfant doit recevoir coûte que coûte un don peu importe sa valeur des mains de ses parents. C'est l'occasion pour les parents de promesses pour renforcer cet aspect psychosocial. Enfin, la manifestation de la théorie de don Marcel Boz qui suppose que le donateur doit au lieu de regarder l'enfant à qui il fait ce don doit se regarder soi-même pour savoir que ce n'est pas à l'enfant qu'on le fait mais ce don nous reviendra sous une autre forme.

RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE
Double financement au profit du Togo

(suite de la page 3)

loirs, 30 000 ha de superficie cartographiée ; construire 20 micro-barages ou retenues d'eau ; aménager ou réhabiliter et mettre en valeur 10 000 ha de petits périmètres, 800 km de pistes rurales ; appuyer et opérationnaliser 3 centres de productions de semences (fourragères, café-cacao et animales) ; lancer 3 partenariats publics-privés ; aménager 40 000 ha périmètres pastoraux ; aménager ou réhabiliter 200 points d'eau pastoraux ; doter 10 communes de plans de développement communaux (PDC)

climato-intelligents et de plans d'adaptation à 50 villages en vue de leur transformation en villages climato-intelligents ou éco-villages ; aménager et mettre en valeur 50 ha de périmètres maraichers par les femmes ; doter le Togo de stratégies et des dispositifs réglementaires pour accompagner la promotion des bio-digesteurs et de services spécialisés de certification, former 1000 jeunes dont 50% de filles et construire 111 bio-digesteurs... Les communes sont réparties dans huit (8) préfectures de la région des Plateaux et sont choisies sur la base

de plusieurs critères dont les plus importants sont la vulnérabilité (communes Akébou 1 et Akébou 2), les infrastructures (Amou 2, Kpélé 1, Agou 1 et 2, pour l'existence des périmètres rizicoles), l'enclavement et le potentiel agropastoral (Anié 2, Est Mono 2, Ogou 2 et Haho 4), la dégradation des terres (Haho 4, Anié 2, Est-Mono 2, Ogou 2, Kpélé 1).

Le P2RS s'exécute à travers quatre projets de cinq ans chacun. Son premier projet est allé à sept pays (Burkina Faso, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) et doit s'achever le 1^{er} février 2023.

CHIFFRES D'AFFAIRES

Les activités des services marchands ont bondi de 2,6% au 2^{ème} trimestre 2022

Late Pater

D'après l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), le chiffre d'affaires des activités des services marchands au 2^{ème} trimestre de 2022 a connu une hausse de 2,6% par rapport au trimestre précédent. Cette hausse s'explique, en partie, par la hausse du chiffre d'affaires au niveau des branches «Transports et entreposages» (1,4%), «Activités spécialisées, scientifiques et techniques» (14,7%), «Activités de services de soutien et de bureau» (21,1%), «Hébergement et restauration» (8,7%), «Activités pour la santé humaine et l'action sociale» (+4,5%), «Activités artistiques, sportives et récréatives» (3,3%) et «Autres activités de services N.C.A.» (7,5%) au cours de la période sous-revue. Elle a été, cependant, atténuée par une dépréciation du chiffre d'affaires des activités telles que «Enseignement» (-19,9%) et «Activités immobilières» (-1,6%). En glissement annuel, les activités des services marchands ont enregistré une hausse de 3,0% de leur chiffre d'affaires.

Au niveau des «Transports et

entreposages», le bond constaté provient essentiellement de l'augmentation du chiffre d'affaires des activités des sous-branches telles que «Transport par eau» (43,9%) et «Transports aériens» (35,3%). Comparé à la même période de 2021, l'activité des «Transports et entreposages» a connu une augmentation de 7,1% de son chiffre d'affaires. L'autre hausse continue au niveau de «Hébergement et restauration» est expliquée par une augmentation du chiffre d'affaires observée dans toutes les activités de la branche, notamment l'«Hébergement» (+8,4%) et la «Restauration et débits de boisson» (+9,4%). En glissement annuel, le chiffre d'affaires de l'activité s'apprécie de 44,4%.

Par ailleurs, la croissance du chiffre d'affaires des activités de l'«Information et communication» (0,5% au second trimestre 2022) est liée à l'augmentation de 0,3% du chiffre d'affaires des activités de «Télécommunications» et de 11,5% des «Activités informatiques, conseil, programmation». Par rapport au même trimestre de 2021, le chiffre d'affaires des activités de l'«Information et communication» s'apprécie de 1,9%. Quant à la hausse de 14,7% du chiffre d'affaires des «Activités

spécialisées, scientifiques et techniques», elle dépend des «Activités juridiques et comptables» (+25,9%) et des «Activités des sièges sociaux ; conseil en gestion» (+4,9), malgré une baisse au niveau de «Publicité et études de marché» (-8,7%). Comparativement au 2^{ème} trimestre 2021, le chiffre d'affaires de toute la branche décroît de 3,5%.

L'augmentation du chiffre d'affaires de toutes les activités de la branche notamment les activités de «Location et location-bail» (51,1%), des «Enquêtes et sécurité» (2,1%) et de «Soutien aux bâtiments ; aménagement paysager» (27,8%) justifie le bond de 21,1% au niveau des «Services de soutien et de bureau». En glissement annuel, le chiffre d'affaires global a aussi décliné, de 12,2%. On peut aussi noter que, en glissement annuel, c'est une baisse respective de 8,9% et de 3,1% du chiffre d'affaires dans les «Activités pour la santé humaine» et les «Activités sportives, récréatives et de loisir».

Par rapport à la même période en 2021, le chiffre d'affaires des activités de l'«Enseignement» s'apprécie plutôt de 3,0%.

BUDGET 2023

1.957,9 milliards CFA en ressources et charges suivant les orientations du Gouvernement

Le budget de l'Etat qui ressort du projet de loi de finances, exercice 2023, est projeté à 1.957,9 milliards de francs CFA en ressources et charges contre 1.875,8 milliards de francs CFA dans la loi de finances rectificative 2022. Il a été discuté et adopté hier à l'Assemblée nationale.

Eric J.

Sur les orientations budgétaires en 2023, le Gouvernement indique que le budget financera en majorité la poursuite du programme d'urgence de résilience dans la région des Savanes, en termes d'infrastructures socio-économiques de base, dans le but de réduire les inégalités entre les régions et à l'intérieur des régions. Ce budget financera également, entre autres, à travers les différents secteurs de l'administration centrale, les actions prioritaires.

Dans le domaine de la santé, le Gouvernement ambitionne de garantir la santé pour tous à travers la mise en place de la couverture de santé universelle et l'exécution d'un plan de réponse aux urgences sanitaires en faisant en sorte que 95% de la population soit à moins de 5km /45 mn d'un centre de soin et en portant la couverture santé universelle de la population à 60% et en couvrant les besoins en personnel à 95% d'ici à 2025. A cet effet, l'action du Gouvernement portera en 2023 sur: le renforcement de l'Etat de préparation du système et de la riposte d'urgence au Covid 19, la poursuite des actions de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le paludisme, la mise en œuvre du programme d'urgence de résilience dans la région des savanes et dans d'autres région à travers la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires, (...), la poursuite du programme national d'accompagnement de la femme enceinte et du nouveau-né dénommé WEZOU. **Pour la réalisation de ces actions, un montant de 127,1 milliards de F CFA, soit 8,2% du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé en 2023.**

Au niveau du secteur agricole, l'Etat prévoit la mobilisation de 52,4 milliards de FCFA, soit 3,4% du montant alloué aux ministères. L'Etat mettra l'accent sur la poursuite du programme d'aménagement des ZAAP dont l'objectif est "un canton, un ZAAP, la construction d'au moins un forage sur chaque site ZAAP pour le développement des maraichages, la mise en œuvre d'un programme de résilience des systèmes alimentaires.

Le Gouvernement prévoit une mobilisation d'un montant de 26,5 milliards de FCFA pour le secteur de l'eau et de l'assainissement. Il ambitionne d'assurer l'approvisionnement en eau à 75% des ménages en zone urbaine, 85% en zone semi urbaine et 95% en zone rurale. A cet effet, il mettra l'accent sur des projets d'alimentation en eau potable de 18 centres semi-urbains du Togo (Centrale et Kara) ; projet d'alimentation en eau



Mme Yawa D. Tségan, Présidente de l'Assemblée Nationale

potable de 31 centres semi-urbains ; le projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en milieu scolaires (ou dans les établissements scolaires) et dans les zones rurales vulnérables dans le cadre du projet PASCO 2 ; le Programme national de développement eau (PND/Eau) ; l'aménagement de la dépression du triangle des rails à Tokoin Dogbéavou ; l'aménagement, l'assainissement et le bitumage des rues urbaines et la construction d'ouvrages de drainage des eaux pluviales de la zone Oba à Lomé.

Dans le domaine des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, le gouvernement ambitionne d'offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail. A cet effet, concernant les enseignements primaire et secondaire, l'accent sera mis sur l'augmentation des capacités d'accueil scolaire avec les constructions des bâtiments scolaires et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à travers le projet d'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation de base (PAQEED) ainsi que le projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation au Togo (PAAQET).

S'agissant des enseignements techniques, les priorités du Gouvernement porteront sur la revue de la politique d'orientation et de promotion de la formation professionnelle vers les métiers prioritaires. **Pour la réalisation des actions pro-**

grammées, un montant de 189,6 milliards de francs CFA, soit 12,2 % du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé en 2023.

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, le gouvernement ambitionne d'assurer la sécurité et la paix pour tous. A cet égard, il mettra l'accent sur : la poursuite de la mise en œuvre de la loi de programmation militaire et (ii) le renforcement des mesures sécuritaires contre les menaces terroristes. **Un montant de 145,9 milliards de francs CFA, soit 9,4% du montant alloué aux ministères et institutions, sera mobilisé pour la mise en œuvre de ces actions en 2023.**

En outre, les mesures sociales prises par le gouvernement en 2022 pour améliorer les conditions des populations face à la cherté de la vie, seront poursuivies. Il s'agit notamment de la subvention pour les engrais de 6 milliards de francs CFA afin d'assurer la stabilité des prix au profit des agriculteurs ; la subvention aux produits pétroliers de 30 milliards de francs CFA pour le soutien de l'Etat à la flambée des prix des produits pétroliers induits par la situation géopolitique au plan international et la hausse du cours du dollar et la subvention au gaz domestique de 8 milliards de francs CFA afin de continuer à soutenir les ménages. Par ailleurs, les priorités porteront également sur le renforcement de l'équité et de l'égalité dans le cadre de la budgétisation sensible au genre.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1666 DE LOTO BENZ DU 21-12-2022

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1666 de LOTO BENZ de ce mercredi 21 Décembre 2022.

Divers lots recensés à ce tirage de LOTO BENZ.

@ A LOME

- * Deux (02) gros lots de 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 30127
- * 1.250.000 F CFA auprès de l'opérateur 50322
- * 1.000.000 F CFA auprès de l'opérateur 60525

@ A L'INTERIEUR

- * 3.000.000 F CFA à ATAKPAME auprès de l'opérateur 20039
- * 1.500.000 F CFA à DAPAONG auprès de l'opérateur 10129

*Une multitude de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots inférieurs à 1.000.000F CFA ont été gagnés sur toute l'étendue du territoire.

La remise des lots se fera au siège de la LONATO à LOME, et sur les points de paiement, et dans les agences régionales à l'intérieur du pays.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1666 de LOTO BENZ du 21 décembre 2022

Numéro de base

75 01 69 59 16

SUIVEZ-NOUS
pour ne rien rater de la riposte nationale contre le Coronavirus au Togo

covid19.gouv.tg

[f](https://www.facebook.com/Covid19TG) [@Covid19TG](https://www.instagram.com/Covid19TG)

#Covid19TG

LE NUMÉRO VERT POUR PLUS D'INFOS 111

REPUBLIQUE TOGOLAISE CORONAVIRUS AU TOGO @Covid19TG



TCE 2022



**200
Fcfa**

**PROFITE D'UNE
DOUBLE CHANCE
DE GAGNER**

**GAGNE JUSQU'À
500.000 FCFA
AU GRATTAJE !**

**REMPORTE UN SÉJOUR AU
BURKINA-FASO ET JUSQU'À
10.000.000 FCFA
AU TIRAGE**

**RAFLE JUSQU'À 100.000 FCFA AVEC TES TICKETS NON GAGNANTS,
AU TIRAGE DES LOTS INTERMÉDIAIRES !**